

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° CA.DA.25/2024
Mission d’Audit règlementaire de la sécurité du Système
d’Information de la BH Bank.

La **BH Bank** se propose de lancer une Consultation Nationale pour confier à un cabinet spécialisé la Mission d’Audit règlementaire de la sécurité de son Système d’Information.

Peuvent participer à la présente consultation, les Personnes morales remplissant les conditions de participation exigées au cahier des charges et inscrites sur la liste des experts auditeurs autorisés à exercer l’activité d’audit dans le domaine de la cyber sécurité par l’Agence Nationale de la Cyber Sécurité.

Les représentants des sociétés qui désirent participer à cette consultation, doivent se présenter à la **Direction des Achats de la BH Bank** sise à l'immeuble administratif, Espace Tunis, Bloc K, 1073 Montplaisir - Tunis, Bureau N°418, munis de leur carte d’identité nationale et du cachet de la société représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la production d’un reçu attestant le versement en espèce de la somme non récupérable de **Cinquante dinars (50 D)** au compte courant bancaire n° **14 207 207 3567000014 35** ouvert sur les livres de **l’Agence BH Bank Internationale, sise à l’Av. du Japon - 1073 Montplaisir, Tunis - en face du jardin du Japon.**

Les offres dont la validité exigée est de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées soit par voie postale en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d’ordre central **au nom de la BH Bank - Bureau d’Ordre Central : 18, Avenue Mohamed V - 1023 Tunis.**

Elles doivent être présentées conformément à l’**article 14** du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention :

À NE PAS OUVRIR CONSULTATION N° CA.DA.25/2024
Mission d’Audit règlementaire de la sécurité
du Système d’Information de la BH Bank.

CETTE ENVELOPPE EXTERIEURE DOIT RENFERMER :

1. Les pièces administratives énumérées de E1 à E11 désignées à l’**article 14** du cahier des charges y compris la caution bancaire provisoire d’un montant de **Mille Quatre Cents Dinars (1400D)**.
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre l’objet de la consultation, l’identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe A - Offre technique ». Elle doit contenir les pièces de A1 à A10 désignées à l’**article 14** du cahier des charges.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre l’objet de la consultation, l’identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe B - Offre financière ». Elle doit contenir les pièces B1 et B2 désignées à l’**article 14** du cahier des charges.

Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux, ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est fixée au **02/01/2025 jusqu’à 16 heures ; date et heure limites fixées pour la réception des offres.** La date consignée au cachet du bureau d'ordre central de la BH Bank fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l’horaire prescrites sera rejetée.